

En bref — Sécurité et chasse-neige

Zone de déneigement

- Le déneigement crée un « mini blizzard » à côté du chasse-neige et derrière celui-ci, surtout lorsqu'il y a beaucoup de vent. C'est ce qu'on appelle la « ZONE DE DÉNEIGEMENT ».
- Il peut être difficile de voir l'équipement de déneigement dans la zone de déneigement. Traitez les chasse-neige comme tout véhicule d'urgence. Si le chasse-neige est immobilisé et que son feu bleu clignote, réduisez votre vitesse à 60 km/h et doublez prudemment.
- Lorsque vous rencontrez un chasse-neige sur la route, votre visibilité pourrait être réduite. Ralentissez et conduisez prudemment. Si vous suivez un chasse-neige dont le feu bleu clignote, doublez-le quand cela peut se faire en toute sécurité.
- Le feu bleu est allumé quand le chasse-neige effectue une opération hivernale, comme la surveillance routière, l'épandage de sable et de sel, le déneigement ou lorsque le chasse-neige s'arrête sur le bord de la route pour effectuer le signalement des conditions routières ou des vérifications de sécurité, etc.
- Les chasse-neige se rangent sur l'accotement à environ tous les 10 à 15 km pour permettre aux autres véhicules de les dépasser : prenez votre temps, soyez patient et soyez prudent.
- Les chasse-neige arrêtent aux passages à niveau pour s'assurer qu'il est sécuritaire de traverser et que les lames du camion dégageront la voie ferrée.
- Les conducteurs de chasse-neige travaillent souvent dans des conditions dangereuses pour que les routes soient aussi sécuritaires que possible pour vous et ne sont pas là pour vous barrer le passage. C'est à vous d'être vigilant et de conduire prudemment dans la zone de déneigement.
- Chaque hiver, des automobilistes entrent en collision avec des chasse-neige parce qu'ils ne les ont pas vus ou les ont vus trop tard. La majorité de ces accidents sont des collisions par l'arrière causées par des automobilistes qui ne conduisaient pas prudemment dans la zone de déneigement.